

PAU GRAND PAU

France bénévolat recrute

Actuellement, une association recherche des bénévoles pour donner des cours d'alphabétisation ou de français à des personnes étrangères. Une association d'aide aux familles mono-parentales cherche deux personnes pour mener des actions de préparation à des concours. Une association de micro-credit a besoin de bénévoles pour accompagner et assurer le suivi de personnes actuellement sans emploi. Beaucoup d'autres propositions existent. Renseignements à la Paménaire du lundi au jeudi de 14h 30 à 17 heures au 05 59 92 72 27 ou 05 59 92 20 00.

CLIN D'ŒIL Rallye sport architecture pour tous

Dimanche prochain, c'est le moment de découvrir des sports que nous n'avons jamais pratiqués. L'association Destination Bartraine et la MJC Les fleurs organisent un rallye « sport et architecture » encadré par des sportifs palois dans le cadre du projet « Voyages au cœur de la ville ». Inscriptions avant vendredi 16 mai à 17 heures au 05 59 02 73 27

EN VILLE

Deux ans après la mort d'André Labarrère

Le vendredi 16 mai, deux ans après la disparition d'André Labarrère, Martine Lignières-Cassou et le conseil municipal sauront la mémoire de l'ancien maire de Pau. Les Palois et les Palois sont invités à s'associer par leur présence à cet hommage public prévu dans le péristyle de l'Hôtel de ville, à midi.

Navette gratuite pour le Grand Prix de Pau

La Société de transport de l'agglomération paloise mettra en place des bus gratuits à l'occasion du Grand Prix de Pau du 30 mai au 1er juin. Ils feront la navette entre la place de Verdun, la gare et les deux entrées dominant sur le circuit, boulevard des Pyrénées.

Magendie à l'Académie de Béarn

Jean-Claude Magendie, premier président de la Cour d'appel de Paris sera reçu comme membre d'honneur de l'Académie de Béarn le 30 mai prochain.

VENDREDI

Conférence. - Le médecin Nicolas Le Berre propose une conférence sur les aliments, organisée par l'institut français de yoga, à 21 heures à la pépinière.

Activité Pépinière. - 15 heures après-midi dansants.

Comité de quartier Las Brunnas assemblée générale le 16 mai à 20 h 15 au CHA du Bâtiment le 16 mai. Renseignements au 06 82 89 34 99.

Conférence. - à 17 h 30 avec l'Université du temps libre à l'imphi 2 de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. « La lauréat, une histoire millénaire » de Miguel Derritremontou. Directeur des Collections Taurines aux Editions Cairn. **Dédicace.** - « Lor de Canfranc » de Santiago Mendelcia à 18 heures à la Librairie Jonnal.

SAMEDI

Animations à la librairie Poco à poco - à 11 h, activité manuelle Rêve des Mammans. À partir de 5 ans. Inscription à l'accueil. Participation 1 euro.

Restaurail Pau ville Russe. - Ciné concert à 20 h 30 au Métis avec l'ensemble Tebarka. Concert dédié aux plus belles chansons et romances russes ou tsiganes. Entrée : 16 euros.

Sortie contre l'homophobie à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, l'association IDIM propose une conférence début à 20 h 45 au Complexe de la République, salle 701. Cette conférence ouverte à tous présente à nos côtés les personnes LGBT et le monde de la santé, de la naissance au 3e âge. Les témoignages sont bienvenus. IDIM : 05 59 27 46 17

AGGLOMÉRATION • Les taux d'impôts viennent d'être votés dans les quatorze communes Pas de flambée des taxes

Ville	PAU	BILHÈRE	LESCAR	JURANÇON	BIZANOS	GHOS	CASSE	IGONE	ANGHÈROUSAN	LEZONS	SÈDÈRES	GAN	MAZÈRES LEZONS	BÉARN
Taxe d'hab. 2008	23,48%	15,63%	11,31%	10,56%	10,33%	10,10%	9,68%	9,42%	9,40%	9,35%	9,07%	8,81%	8,58%	8,03%
Evolution des impôts depuis 2007	0%	+0,97%	0%	+0,11%	+2%	+1,39%	+0,33%	0%	0%	0%	+2%	+1,5%	0%	0%

La moitié des communes de l'agglomération Pau-Pyrénées a choisi de geler les impôts locaux, l'autre moitié a opté pour une hausse maximum de 2 %. L'examen des taux montre la même répartition des communes par rapport à 2007, sauf pour Ousse qui devient légèrement plus chère que Lons. Pau détient toujours le record de l'agglomération. Un Palois paie ainsi presque trois fois plus sa taxe d'habitation qu'un Idronais.

EN HAUSSE

Bizanos. - André Arritjes a choisi de poursuivre l'augmentation des taxes commencée en 2005. Après une hausse de 3 % en 2007, elle sera de 2 % pour 2008. « Il s'agit de réduire le niveau d'endettement de la commune qui a fait de lourds investissements ces dernières années, notamment pour le pôle culturel et le centre bourg. Nous avons eu 5,5 millions de travaux et seulement 6 à 7 % de subventions », justifie le maire. La taxe foncière passe à 14,70 %.

Léc. - Le maire, Pierre Domenge a de nouveau choisi de remonter ses taxes locales. Après une hausse de 1 % sur les trois dernières années, l'augmentation fait partie cette fois des

hausses les plus fortes de l'agglomération : 2 %. La taxe d'habitation n'arrive cependant qu'en dixième position par rapport aux autres communes de l'agglomération : 9,39 %, le foncier bâti est à 12,99 %.

Sèdères. - Après des années de fortes hausses, la majorité emmenée par Michel Plissonneau a choisi de n'augmenter que faiblement les taxes locales ces dernières années. Après une hausse de 1 % en 2007, l'augmentation sera de 1,5 % en 2008. La taxe d'habitation est ainsi passée à 9,07 %, le foncier bâti à 10,85 %.

Gelos. - André Castro, réélu depuis 1965 pratiqué des hausses régulières des taxes. En 2005 et 2006, la hausse était

STABLES

Pau. - L'an dernier, Yves Urieta avait choisi de baisser les impôts de 5 %. La nouvelle maire de Pau a, comme promis durant sa campagne, choisi la stabilité. Malgré ces efforts, les taux palois restent parmi les plus élevés de France. « Pour les années suivantes, nous essaierons de continuer ainsi. Il faudra trouver des marges de manœuvre ailleurs », précise Martine Lignières-Cassou. La taxe d'habitation de Pau est actuellement presque au même niveau qu'à Bordeaux : 22,64 %, mais bien plus élevée que dans des villes voisines : 19,77 % à Tarbes, 19,34 % à Biarritz ou 18,89 % à Mont-de-Marsan. Les Palois s'en sortent quand même mieux que les Bayonnais qui subissent un taux de 26,18 %. La taxe foncière paloise reste à 25,10 %.

Idron. - Annie Hild, tout juste réélue a choisi de maintenir les impôts locaux au même niveau qu'en 2007 : soit 8 % pour la taxe d'habitation, 9,56 % pour le foncier bâti. La commune de l'Est de Pau détient la palme des taux les plus bas. La dernière hausse de 2 % date de 2006.

MÊME LES TAUX STABLES AUGMENTENT !

Le gel des impôts voté par certaine commune ne veut pas dire que la taxe d'habitation reste inchangée. L'État applique aussi un taux de revalorisation de la valeur locative, qui sert de base de calcul de l'impôt pour chaque foyer fiscal. Ce taux, fixé nationalement, grimpe de 1,60 % en 2008.

à chaque fois de 3,5 %, puis de 1,15 % en 2007 et 1,39 % en 2008. « Nous avons adopté cette formule pour essayer de tenir compte de l'inflation », précise le maire. La taxe d'habitation est fixée à 10,10 %, le foncier bâti à 11 %.

Ousse. - L'an dernier, Serge Raysson avait choisi de stabiliser les taux après des hausses de 3 % ou 7 % les années précédentes. Aujourd'hui, la hausse est de 0,33 % avec une taxe d'habitation de 9,68 %, une taxe pour le foncier bâti de 11,58 %.

Billère. - C'est l'ancien maire de Billère, Jean Arritau qui avait décidé de voter les orientations budgétaires avant les élections. C'est donc à lui que revient, la nouvelle hausse de la taxe d'habitation qui devait permettre de financer en partie son projet de complexe nautique qui n'est plus aujourd'hui d'actualité. La taxe d'habitation était de 15,48 % en 2007, elle est passée à 15,63 %. Le foncier bâti est passé à 21,33 % en 2008.

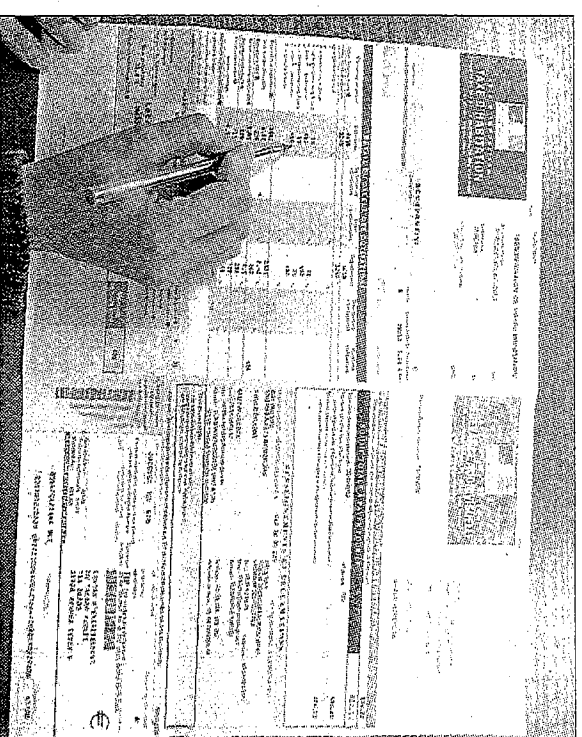
Jurançon. - « Je n'ai pas un luxe de riche mais un souci de pauvre », assure le nouveau maire, Michel Bemoss qui a annoncé lors du vote des impôts locaux, « soubahler maîtriser les dépenses et assurer une gestion économe ». Il augmente ainsi très légèrement la taxe d'habitation de 0,11 % qui passe à 10,56 %. Le foncier bâti augmente de 0,12 % : 11,58 %.

Lezons. - Depuis 1998, les taux sont restés inchangés. Il reste toutefois parmi les plus élevés de l'agglomération avec 11,31 % pour la taxe d'habitation, 10,69 % pour le foncier bâti. Ces taxes ont été votées du temps de la dernière mandature de René Claverie avec l'approbation de l'opposition et donc du nouveau maire.

Lons. - James Chambeaud avait choisi de maintenir les taux au même niveau qu'en 2005 : 9,42 % pour la taxe d'habitation, 16,52 % pour le foncier bâti. « Nous n'augmenterons pas les taxes, tant que nous aurons un niveau de finances ment suffisant », assure le maire, qui vient d'être reconduit pour un cinquième mandat.

Artigueloutan. - Michèle Laban-Winograd a choisi de stabiliser les taux pour la deuxième année. La dernière hausse date de 2006, l'augmentation n'était que de 1 %. La taxe d'habitation reste ainsi à 9,40.

BÉNÉDICTE MALLET



Les décomptes pour les impôts locaux et taxe d'audiovisuel n'arriveront dans les foyers de l'agglomération paloise qu'au dernier trimestre. (Photo archives Pyrénées-Presses)